



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 11/05/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 mai : Cérémonie dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Chaque année depuis 2006, la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions est l'occasion de rendre un hommage solennel aux victimes de la traite et de l'esclavage, et de reconnaître leur rôle dans l'avènement de la République et dans les combats qui ont fait triompher la liberté, l'égalité et la fraternité. Il s'agit aussi de souligner les apports et les legs dans la culture française et de rappeler les enjeux contemporains d'égalité de dignité entre les êtres humains.

Dans le cadre de cette commémoration, Serge Castel, préfet du Cantal a présidé la cérémonie ce mardi 10 mai, place des Droits de l'Homme à Aurillac.

En présence des élus, de madame la Directrice académique des services de l'Éducation Nationale, des Présidents des clubs UNESCO des lycées d'Aurillac, les autorités ont procédé au dépôt de gerbe. Une cérémonie marquée par la présence des élèves de seconde du lycée Georges Pompidou et Emile Duclaux d'Aurillac qui ont lu les poèmes « La négraille » d' Aimé Césaire et « Afrique mon Afrique » de David Diop, et d'une élève du lycée Duclaux interprétant « La Marseillaise » et la chanson « Sumertime ».

Monsieur le préfet a remercié les professeurs et élèves pour leur participation à cette cérémonie montrant l'implication des jeunes générations dans le devoir de mémoire et la défense des valeurs républicaines .

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71. 46. 23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC